

COMITE DIRECTEUR CDOS 92

PV N°1 – du lundi 13 janvier 2020

Présents : Jean DI MEO, Joëlle LE FRANC, Georges PIGE, Valérie CROUILLEBOIS, Martine LENNE, Aimé BEROCCHI, Gérard CREPS, Bruno GIRARD, Marc GUERIN, Jean-François LAFFLY et Patrice RODER.

Excusés : Jean-Louis BROST, Pierrette ABRAVANEL et Fabrice DIEU.

Assistent : Fabien RAVELOARIJAONA et Michel KHEIRALLAH tous deux salariés du CDOS 92.

Ouverture par le Président Jean DI MEO qui remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur pour le travail effectué tout au long de l'année 2019 et en cette période de vœux leur adresse ses meilleurs vœux pour 2020 de bonne santé et de réussite dans leurs divers projets.

1- Adoption du PV du Comité de Direction N°6 du 18 novembre 2019

Adopté à l'unanimité des membres présents après la rectification au point numéro 4 « Questions diverses » : Valérie CROUILLEBOIS demande le prêt de l'exposition sur l'olympisme du CDOS 78.

2- Sport en milieu carcéral

Fabien nous présente les différentes actions et contacts avec l'administration pénitentiaire. Les relations avec la direction du CPHS sont bonnes et cette dernière reste toujours à notre écoute.

Dernières actions réalisées :

Opération Téléthon les 5 et 6 décembre sur les créneaux « sport » avec la participation d'une cinquantaine de personnes dont 40 détenus et 10 CPIP. La cheffe d'établissement ainsi que le directeur du SPIP ont été présents.

Formation d'arbitres régionaux de tennis de table avec le CDTT 92 : 10 candidats inscrits, 7 présents et 4 ont reçu leur diplôme en décembre.

Formations PSC1 avec UFOLEP 92 : 2 sessions en décembre, 15 attestations délivrées sur 20 participants. Les non-reçus sont ceux qui n'ont pas assisté à la totalité de la formation.

Comité de pilotage : le copil local se tiendra le 16/01 et le copil régional le 21/01 au CROS.

3- Retour sur les activités du CDOS mois de novembre et décembre 2019

- **Lutte contre les violences faites aux femmes** en collaboration avec la DDCS 92 :

Le CDOS 92 a soutenu la DDCS 92 dans cette action de sensibilisation qui s'est déroulé **le weekend des 23 et 24 novembre** en relayant toutes les initiatives organisées dans le

département. Le CDOS avait prévu la distribution de 1000 bracelets avec le message « Stop aux violences faites aux femmes : 3919 ». Malheureusement, le fournisseur n'a pas pu honorer le délai de livraison.

- **Soirée évènement du 16 décembre : film contre l'homophobie dans le sport**

La soirée s'est déroulée dans la salle de réception « Le Tapis Rouge » à Colombes.

A cette occasion, le film, intitulé « **Pour vivre ensemble, soyons sport !** » fut présenté en avant-première lors de ce temps fort **auprès des représentants de l'Etat, des collectivités, des comités et clubs sportifs, et de l'Education Nationale, présents.**

Cette soirée fut une belle réussite, réunissant **une centaine de personnes** malgré les grèves au niveau des transports. Présence du maire adjoint de Colombes et du directeur des sports. Philippe CANDELORO, parrain du projet, et malgré ses obligations, était présent.

Un impératif à partager « **POUR VIVRE ENSEMBLE SOYONS SPORT** ».

Pour les membres du CDOS 92 présents qui ont pu visionner le film, ce film constitue une vraie prise de conscience à faire partager aux éducateurs et dirigeants sportifs. Gérard CREPS nous informe d'une rencontre qu'il doit avoir le 24 janvier avec le directeur du CREPS de Châtenay-Malabry lors de laquelle il proposera à cet effet de projeter une action commune sur ce thème. Par ailleurs, le CROS Ile-de-France souhaite également pouvoir diffuser le film lors de la cérémonie « Femmes en Or » au mois de mars 2020. D'autres comités sportifs ont également fait part de leur intérêt.

Diffusion du court métrage contre l'homophobie :

Le CDOS 92 est propriétaire du film avec l'association « l'œil du baobab », la DDCS 92 et la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne. Suite à un problème au niveau des droits d'auteur concernant l'utilisation de la musique principale, l'association « l'œil du baobab » se charge de finaliser le montage du film et de nous fournir les clés USB prévues contractuellement.

4- Date de l'Assemblée Générale 2019

Après concertation, la date retenue à ce jour serait **le 30 mars 2020 à 19 heures à L'Ile de Monsieur à Sèvres**, comme l'année dernière, en fonction des disponibilités du complexe ce jour-là.

- **Modifications statutaires imposées par le CNOSF :**

En effet, le CNOSF nous impose des changements importants au niveau de nos statuts en particulier dans la préparation des élections et qui auront été validées à notre niveau 45 jours avant la date du 16 mars 2021, jour des prochaines élections au CNOSF.

5- Sport Santé

Informations conjointes présentées par Gérard CREPS et Marc GUERIN.

18 éducateurs sportifs ont pu suivre les formations malgré les perturbations dans les transports.

La remise des attestations validées par la DRJSCS et le CDOS 92 aura lieu le mercredi 15 janvier 2020 à 19H30 au Palais des Sports de Nanterre.

Concernant l'organisation du prochain colloque départemental Sport Santé, Gérard CREPS pense qu'il y a lieu de faire évoluer nos actions en la matière en direction de l'Université de Nanterre. Des contacts seront pris avec le Président de l'UFR STAPS notamment.

Une réunion a eu lieu avec l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), dossier suivi en particulier par le médecin du CDOS 92. Une réunion durant laquelle fut abordé le sujet du non-remboursement des frais médicaux occasionnés.

6- Représentations diverses du CDOS :

- Réunion de clôture du C2DI : Patrice RODER était présent.
- Invitation par le Comité du Val de Marne à la nuit du sport à Villeneuve-Saint-Georges : personne de disponible.
- Invitation au Gala de Jardy le 18 janvier 2020 : Patrice RODER essaiera d'être présent.

7- Questions diverses :

Profession Sports Loisirs 92, hébergé depuis le 1^{er} janvier 2020 au siège du CDOS 92, remercie le CDOS 92 d'avoir réglé leur souci de local de travail.

Le Président, Jean DI MEO, invite les membres du C.D. présents à un diner convivial pour remercier le travail effectué durant cette année 2019 en présence de nos deux salariés.

La séance est levée à 21 heures.

Prochaine réunion le jeudi 12 mars à 19H au siège du CDOS 92.

Le Secrétaire Général

Georges PIGE